

## REUNION PUBLIQUE DU 29 JUIN 2026

### Ordre du Jour :

---

#### **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

---

##### **DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

#### **1) Désignation des représentants extérieurs au Conseil municipal au sein du Comité consultatif « d'action sociale »**

Lors du Conseil municipal en date du 15 juin dernier, le Conseil municipal a approuvé la création de comité consultatif « d'action sociale » ainsi que la désignation des représentants du Conseil municipal. Comme l'appel à candidatures pour les membres extérieurs au Conseil municipal est terminé, il convient de prendre une délibération pour désigner ces représentants.

#### **2) Approbation du règlement intérieur des comités consultatifs et de la charte de participation aux comités consultatifs**

Le conseil municipal a créé des comités consultatifs en application des dispositions de l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Les comités consultatifs sont un outil parmi d'autres de la démocratie participative. Afin que ces comités puissent fonctionner et mener des travaux préparatoires aux décisions qui relèvent du Conseil municipal, il est proposé de mettre en place un règlement intérieur et une charte de participation qui devront être approuvés par délibération.

#### **3) Approbation du guide des référents de hameaux**

Dans le cadre du développement d'une démocratie participative au sein de la commune de Saint-Nizier du Moucherotte, la municipalité souhaite mettre en place un réseau de référents de hameaux ou quartiers de la commune dont l'objectif est d'améliorer les échanges et la communication entre les habitants et le Conseil municipal. Aussi, afin d'encadrer leur intervention, il est proposé de mettre en place un guide des référents de hameaux qui devra être approuvé par délibération.

#### **Questions diverses**